



REFLET



Avril 1942.

No. 13.

LE MARÉCHAL PÉTAIN
CHEF DE L'ÉTAT

Vichy, le 15 Janvier 1942.



Mes Chers Amis,

Chaque jour m'apporte des messages de confiance venant de vous. J'y réponds aujourd'hui.

Des camps, des campagnes et des usines où vous travaillez, monte vers moi le précieux réconfort de votre attachement.

Collectifs ou individuels, ces messages sont pour moi autant de témoignages fidèles de notre communion de pensées.

C'est sur vous que je compte pour m'aider dans ma lourde tâche. Que les paroles que je vous ai adressées vous soient un encouragement. Propagez-les dans votre camp et dans vos kommandos.

Vous êtes mon meilleur espoir. Confiance, nous nous retrouverons.

Ph. Pétain

UN POINT DE VUE

AUX heures troubles de sa vie nationale, l'histoire nous apprend que notre patrie a toujours réussi à surmonter ses défaillances grâce à la solidarité de tous les éléments de la Nation. Cette fois encore on aurait pu penser que l'union autour de la personnalité du Maréchal allait permettre un redressement rapide et effectif. Il est malheureusement trop prouvé que le choc bienfaisant qu'avait provoqué l'autorité d'un Chef incontesté est allé en s'amenuisant chaque jour comme l'indiquent ses derniers messages inquiets, confirmés par les échos épistolaires qui nous parviennent et qui dissimulent mal une situation mauvaise qu'il serait malhonnête de celer plus longtemps.

Confinés dans le rôle de spectateurs impuissants, nous nous penchons pourtant avec angoisse, en tant que membres de la communauté française, sur le sort de notre pays. C'est notre devoir de dire que la mauvaise conjoncture économique ne doit pas permettre à quelques-uns de s'enrichir impunément, et lorsque nous écrivons cela nous pensons aux requins du marché noir et aux trusts dont la situation florissante doit profiter à la communauté tout entière et non pas seulement aux privilégiés de quelques conseils d'administration.

C'est notre devoir aussi de nous élever contre tous les saboteurs au service de l'étranger, ilotes grassement rétribués, et qui bénéficient encore des complaisances d'une administration rétrograde.

On a beaucoup parlé d'une crise d'hommes : C'est une façon trop simpliste de masquer les déficiences et de justifier toutes les inerties. Dans leur grosse majorité, les prisonniers ont su se libérer de tout ce qui les rattachait à la politique partisane d'avant-guerre et, de ce fait, ils comprennent mal le retour à certains postes de commandement de politiciens de jadis, partisans d'une orthodoxie périmée. Ils considèrent ces hommes comme disqualifiés, car leur activité semble plus dirigée vers des revanches à assouvir et une sorte d'ordre moral à établir que de préparer la communauté française qui reste notre ultime espérance. Or, le Maréchal l'a déclaré dès le 11 Octobre 1940, l'ordre nouveau est incompatible avec un tel esprit.

Il est profondément écoeurant de voir resusciter dans la presse des petites polémiques, d'autant plus dégradantes, que le monde entier assiste actuellement au développement d'un drame immense, d'une terrible grandeur.

Ce ne sont pas là les consignes données par le Maréchal. Elles étaient pourtant simples et à l'inverse des mesquineries de chapelle. Il est trop commode enfin, d'imputer à la masse son propre égoïsme et son propre matérialisme, et de cultiver avec un esprit petitement bourgeois et attentiste, la prudence peureuse d'un peuple non encore remis d'une effroyable épreuve. Mais on ne prend pas garde qu'on risque de provoquer ainsi une exaltation qui ne profitera qu'aux ennemis du pays.

Le peuple de France s'est donné au Maréchal. Les prisonniers ont fait de même.

Il ne faut pas que les étroites conceptions de quelques-uns, les subtilités ou les dérobades des autres, fassent obstacle à la Révolution Nationale qui doit s'accomplir, car c'est elle seulement qui permettra aux Français de travailler dans un esprit de sacrifice, communautaire par dessus tout, à la reconstruction de la France et à la construction de l'Europe de demain.

Henri GEORGES.

Homme de Confiance du district de Bilin.

AVANT-GARDE FRANÇAISE

Les événements actuels continuent de par le monde à un rythme accéléré que l'hiver n'a en rien ralenti. La guerre sur le front russe - stabilisée quant aux résultats - est passée ces derniers mois au second plan bien que s'y poursuivent de terribles combats où s'affrontent l'armée russe, fanatisée par une idéologie créée à l'usage d'un peuple diminué spirituellement, et l'armée allemande, soutenue par un idéal qu'anime le seul sentiment du salut de la Patrie.

La guerre d'Extrême-Orient, conduite avec une rapidité foudroyante et un succès imprévisible par les armées japonaises n'a pas laissé un jour de répit aux forces judéo-anglo-saxonnes de l'U.R.S.S., de l'Angleterre et de l'Amérique réunies.

Au milieu de ce bouleversement général, que devient la France ? Comment figure-t-elle sur l'écran mondial ? Sa situation de puissance vaincue l'a-t-elle momentanément retranchée du reste du monde, et justifierait-elle un effacement total ?

Non, car l'armistice accordé à la France par l'Allemagne victorieuse l'a laissée puissance souveraine et lui a permis de conserver son Empire, en lui laissant les moyens militaires et maritimes de le défendre. Or, de cela la France est capable. Elle n'a pas perdu toutes ses vertus dans les années d'amoindrissement qui ont suivi la Grande Guerre. L'exemple de Mers-el-Kébir, de Dakar, de la Syrie, et de Djibouti en est la preuve.

Alors pourquoi tant d'inertie lorsqu'il s'agit de prouver à l'Angleterre et au mercenaire de Gaulle que les terres qu'ils lui ont volées par surprise en Afrique et ailleurs, elle est en mesure de les récupérer ? Le mal ne réside pas dans les chefs militaires, soldats et marins qui, pour faire leur devoir n'ont besoin que d'un ordre. Ce mal vient de haut. Nous pouvons bien le dire, puisque chaque jour nous en apporte une preuve nouvelle, il a sa source dans l'esprit conservateur d'un personnel dirigeant qui n'a encore rien compris à l'évolution européenne actuelle, et qui se raccroche désespérément et en dépit des évidences les plus flagrantes, à l'espoir d'une solution du conflit en faveur des puissances dites démocratiques - c'est-à-dire en l'espoir de voir surnager après la tempête leurs grasses prébendes, même si la France, leur Patrie, n'est plus comparable alors qu'à une carcasse de navire jeté à la côte et dont seuls peuvent tirer profit les pilliers d'épaves !

Quel est donc le signe qui nous permet, à nous Français retranchés de la vie nationale, pour un temps dont nous ne pouvons prévoir la durée, d'espérer que la France, puissance européenne a compris qu'elle est solidaire de tous les peuples de l'Europe.

Il existe, ce signe, et pour l'apercevoir il nous faut nous tourner vers l'Est et porter nos regards sur les combattants de la Légion française contre le bolchevisme.

Soyons francs ! Lorsqu'en juillet 1941, la nouvelle de la constitution de cette légion a été connue dans les camps, la réaction de beaucoup de prisonniers n'a pas été empreinte d'une grande noblesse de sentiments. Ces hommes, dont certains avaient déjà risqué leur vie dans la guerre qui nous a conduits en captivité, ces hommes, ils ont été insultés, basement, ignoblement par leurs frères d'armes. On les a voués à la mort, eux qui par leur geste prélevaient à la résurrection française.

Une fois encore on n'avait pas compris. Un événement

d'une importance capitale était considéré d'un point de vue personnel et mesquin. Il faut reconnaître qu'à l'heure présente, bien des situations sont paradoxales, auxquelles il n'y a certes pas de précédent. Mais les temps que nous vivons ne sortent-ils pas du cadre de tout ce que nous avons pu voir jusqu'à ce jour ?

Ainsi dans une même usine travaillent côte à côte des Français prisonniers soumis à la loi des barbelés et des Français venus librement en Allemagne. Cela prouve tout simplement que, volontairement ou involontairement, chaque Français est amené à collaborer à la sauvegarde de l'Europe, tout entière menacée par le bolchevisme.

Les volontaires de la Légion française antibolcheviste n'agissent pas autrement que ces travailleurs. Nous savons bien que ce qu'on leur reproche surtout c'est l'uniforme qu'ils portent, c'est de combattre sous les ordres du Chef de l'armée allemande. Qu'y a-t-il là d'extraordinaire en soi ? L'unité de commandement n'a-t-elle pas de tout temps été reconnue comme la première condition du succès des armées et pouvons-nous ignorer que la France n'étant pas en guerre avec l'URSS, les légionnaires seraient considérés comme francs-tireurs s'ils ne se battaient pas sous l'uniforme d'une puissance belligérante.

Mais ont-ils pour cela renié leur drapeau ? Ne portent-ils pas nos couleurs nationales sur l'uniforme allemand ? Et de quel droit nous érigerions-nous en censeurs ? De quel droit ces leçons de patriotisme de la part de gens dont le moins qu'on puisse en dire est qu'ils ont le jugement faussé par des rancœurs qui veulent se donner des allures de haine.

Notre défaite a été pour le peuple français, infatué d'une valeur et d'une supériorité qu'il avait hélas perdue, une immense blessure d'amour-propre. Et qui peut dire que ceux qui aujourd'hui sur le front de Moscou redonnent une signification à ces mots : "Valeur française", ne l'ont pas recue aussi, cette blessure. Seulement, alors que d'autres ont préféré l'entretenir ou l'envenimer, ils se sont, eux, efforcés de la panser.

Et c'est ce qui leur a permis, redevenus clairvoyants, de répondre à l'appel des hommes qui ont compris que la France devait paraître sur le front de l'Est à côté des nations groupées autour de l'Allemagne pour la défense de l'Europe et de la civilisation. La légion est née d'un mouvement patriotique. Il s'agissait de défendre nos biens menacés par la barbarie bolcheviste. Quel que soit l'uniforme sous lequel ils se battent, c'est la France qu'ils servent, et cela parce qu'il existe une parfaite harmonie entre les devoirs à l'égard de la Patrie et ceux à l'égard de l'Europe.

" Il faut absolument que le bolchevisme soit battu. C'est indispensable pour la France et pour l'Europe." a dit le Maréchal PÉTAIN, qui est mieux qualifié que quiconque pour montrer le chemin de l'honneur et des vertus civiques, et a approuvé les légionnaires français.

Aujourd'hui que ceux-ci voient leur vaillance récompensée, nous ne chicanerons pas sur la décoration qui orne leur poitrine. Il nous suffit de savoir qu'elle a été jusqu'ici la sanction de magnifiques actes de courage.

Nous ne les féliciterons pas. Ce serait trop peu.

Nous les remercions de s'être montré dignes de la porter à leur tour, car c'est la France en fin de compte qui en retirera le bénéfice, la France qui grâce à eux, a accompli le premier geste vraiment réaliste d'intégration dans l'Europe de demain.

Félicien LAUBREAUX.

L'avenir de la France

"Il ne s'agit plus aujourd'hui pour une opinion souvent inquiète, parce que mal informée, de supputer nos chances, de mesurer nos risques, de juger nos gestes", disait le Maréchal, dans le message qu'il a prononcé à la suite de l'entretien de l'Amiral Darlan avec le Chancelier du Reich, Adolf Hitler.

Il y a bientôt un an de cela, et il en est encore parmi nous qui ne veulent pas se rendre à l'évidence. Allons-nous répéter l'erreur de nos pères qui, soit par indifférence, soit par lassitude, n'ont rien fait pour éviter un nouveau conflit ? Croyons-nous que l'on peut obtenir une paix durable, une paix que nous souhaitons tous, en divisant ou en opprimant une Nation ?

Si un pays peut être morcelé, un peuple ne peut pas être exterminé. Tôt ou tard il se libérera de ses chaînes et tentera de reprendre la place à laquelle il a droit dans le monde. La France n'a pas su le comprendre en 1918. L'Allemagne nationale-socialiste a su, elle, surmonter son éclatante victoire sur la France. Elle ne s'est pas bornée à enregistrer des résultats immédiats, elle a pensé avant tout à l'avenir de l'Europe, d'une Europe unie, où les nations, tout en conservant leur autonomie, formeront une immense communauté. Et par là, l'Allemagne se montre réaliste et prépare la paix. Le mythe de l'indépendance ressort du bagage idéologique du siècle passé. C'est un terme aussi creux que celui de la liberté, qui se traduit dans la pratique par l'oppression des pauvres par les riches et des faibles par les forts.

"Il ne s'agit plus, dit le Maréchal, de peser nos chances". Les Français n'ont pas su le comprendre. Ils ont préféré attendre, attendre quoi ? De savoir qui gagnerait la guerre. Les événements militaires ne doivent pas entrer en ligne de compte.

Quoi qu'il arrive, l'Europe nouvelle doit être, et elle sera.

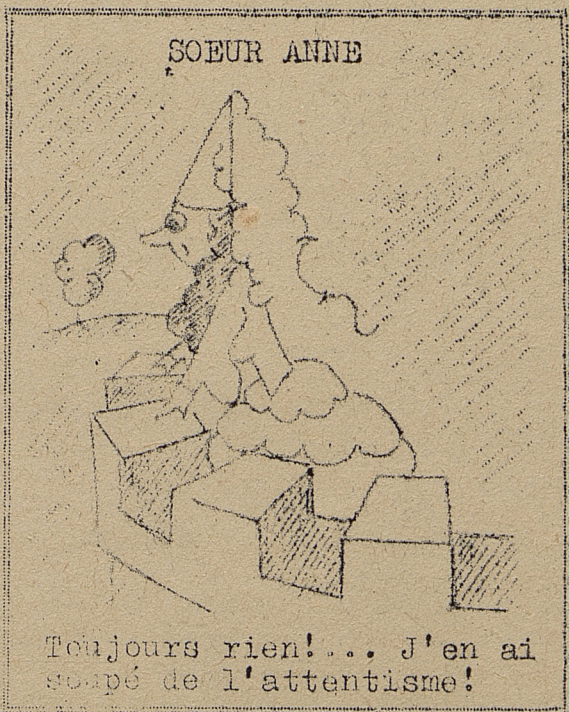
Et la logique veut que cette union des peuples commence par le rapprochement de la France et de l'Allemagne, justement parce que ces deux pays, depuis des générations ont été dressés l'un contre l'autre.

Nous jugeons parfois ce rapprochement sans largeur de vue. Nous nous arrêtons trop souvent aux petites brimades et vexations qui sont inévitables dans toute existence de prisonniers, brimades que, pour la plupart, nous avons méritées.

Elevons-nous au-dessus de ces mesquineries. Elles ne doivent pas peser dans la balance lorsqu'il s'agit d'un problème aussi important que celui de la fondation de l'Europe nouvelle.

Faisons taire la voix de l'intérêt personnel. Une seule pensée doit nous occuper: celle de l'avenir de la France.

Et, si nous avons besoin d'être soutenus dans cette pensée, écoutons la voix de notre Chef, le Maréchal. Elle ne nous trompera pas.



Albert MAZERAN.

ECOLE D'HIER... JEUNESSE DE DEMAIN

"Notre jeunesse doit être nationale,
comme notre état lui-même."

Philippe Pétain.

Le 20 mars 1942, le Maréchal Pétain, dans les directives qu'il donnait à la commission du Conseil National étudiant les questions de jeunesse, rappelait que "le développement normal d'un jeune français comporte son engagement sans réticences et sans réserve, au service de la Cité et de la Patrie."

Dans ce but, le gouvernement du Maréchal, malgré la lourde tâche des affaires de l'Etat et l'urgence des problèmes à résoudre, s'est préoccupé de l'éducation et de la formation de la jeunesse française dont dépend l'avenir du pays. Question primordiale si l'on songe que ces enfants, arrivés à l'âge d'homme, auront pour mission de poursuivre notre oeuvre et de parachever, dans la paix, la Révolution Nationale.

Une réforme complète s'imposait : assainir l'enseignement dans ses programmes et dans son personnel, remettre en honneur les valeurs spirituelles, et créer un climat favorable au développement moral et culturel de l'enfant.

Tâche ardue, car le mal est grand. Il est dénoncé en ces termes par le Maréchal, dans son message à la jeunesse de France le 28 décembre 1940: "L'atmosphère malsaine dans laquelle ont vécu beaucoup de vos aînés, a détendu leurs énergies, amolli leur courage, et les a conduits par les chemins fleuris du plaisir, à la pire catastrophe de notre histoire."

L'école en effet, et principalement l'école primaire qui touche la grande masse, avait failli à sa mission. L'école laïque a été le moyen de diffusion des idéaux maçonniques et marxistes, le plus sûr et le plus puissant. Les batailles gouvernementales se sont faites autour de la laïcité de l'école. Ce fut le pivot de la politique d'avant 1940, car du sort de l'influence des instituteurs dépendait le sort de la laïcité, donc de la mentalité future de ceux qui devaient servir les intérêts de la franc-maçonnerie, consciemment ou inconsciemment.

Développer l'esprit laïque et républicain, former des électeurs, tel est le rôle de l'éducateur; tel que le comprenait avant la guerre son organe officiel, "L'école émancipatrice", tel que le définissait chaque année le congrès national des instituteurs. D'où l'active propagande faite par la franc-maçonnerie dans les écoles normales, véritables séminaires laïques.

"A mon avis, déclare le F. Brénier, sénateur de l'Isère, nous devons d'abord et tout de suite, entreprendre tout ce qui pourra utilement contribuer à éloigner la jeunesse des oeuvres cléricales."

Et un autre politicien de conclure: "J'estime qu'un élève d'école normale n'a pas le droit d'aller dans un patronage catholique."

Le recrutement des instituteurs, principalement dans le milieu paysan, donnait une majorité d'esprits simples et frustes dont la mentalité "primaire" fut tout-à-fait favorable aux "lumières nouvelles". Lorsqu'on connaît l'emprise qu'exerce le maître sur de jeunes esprits, de par l'autorité que lui confère sa fonction et de par le prestige dont l'entoure l'enfant, on conçoit la gravité du péril qui fut vainement dénoncé par des journalistes et des écrivains clairvoyants. Mais les hautes sphères gouvernementales restaient sourdes aux violentes catilinaires

d'un René Benjamin, par exemple.

Certes un hommage très mérité doit être rendu à certains maîtres, qui malgré les pressions et les brimades dont ils furent l'objet, bâtirent leur enseignement "sur le réconfort des certitudes éternelles", la vertu, la Patrie, la discipline, la famille, le droit et le devoir du travail. Ce ne fut malheureusement le fait que d'une minorité courageuse submergée par l'action délétère des mauvais bergers.

" Tout arbre est jugé à ses fruits ". En pleine époque d'enseignement gratuit et obligatoire, le pourcentage des illettrés dans certaines casernes, atteignait 20 % et celui des demi-illettrés, 40 %.

Enfin si la génération actuelle a été imbue d'esprit de jouissance et non de sacrifice, si l'individualisme a primé l'esprit communautaire, si la politique de clocher tenait lieu de



politique nationale et européenne, l'origine du mal est dans la conception utilitaire, matérialiste, aréligieuse, que la démocratie se faisait de l'enseignement, de son rôle, de sa mission.

Loin de chercher à éveiller l'esprit critique, le manuel scolaire, une fois l'indifférence acquise, tendait à un lent modelage des jeunes intelligences.

Voici par exemple, les principes donnés au Congrès national des instituteurs de 1936, pour l'enseignement de la morale: " La morale enseignée à l'école sera laïque, indépendante de tout dogme, de toutes données religieuses et métaphysiques. Les questions d'ordre transcendantal doivent rester du domaine privé. L'école n'a pas qualité pour les enseigner. Pas de contrainte extérieure, d'aucune sorte. La conscience reste seule juge des actes, les approuve ou les réprime, morale sans sanction, comme sans obligation."

C'est à proprement parler un exposé de la morale anarchique. Quant à la "morale sans obligation", je serais heureux de rencontrer dans le monde de la philosophie où nombre d'étranges bêtes se promènent, ce monstre vraiment curieux. Car enfin,

il a paru jusqu'ici que la morale repose sur 3 principes fondamentaux: la notion du bien et du mal, la notion du devoir et la notion du mérite. Ces trois notions déterminent un choix. Le choix étant fait, il y a obligation à suivre le devoir tracé, afin de mériter ce que recherche tout homme, le bonheur. Qu'on étende ou qu'on recule les limites de ces 3 notions, qu'on les inverse même, c'est affaire de philosophes. Mais écrire la phrase "morale sans obligation" est une absurdité. Il est vrai que la morale laïque n'en était pas à une près. Les résultats qui en découlent sont clairs: action stérile et illusoire. Embuée de sentimentalisme, de Rousseauisme, elle se noie dans les mots et est née d'un esprit pseudo-révolutionnaire et anarchique.

L'histoire est également mise au service de l'idée démocratique. Son but est précis: Il faut étayer l'idée qu'elle tend à l'instauration en France, et dans le monde, du régime démocratique, seul compatible avec la dignité humaine. Loin de bâtir une oeuvre architecturale, loin de mettre en lumière ce qu'elle renferme d'admirable et de merveilleux, les manuels scolaires abordent l'étude de notre passé avec une idée préconçue, le considérant comme un chantier en démolition dont on se jette les matériaux à la tête. Au reste dans les milieux primaires, domine une grande méfiance pour l'histoire qu'Aristide Briand qualifiait de "cinetière qui nous tire en arrière".

Prenons par exemple le manuel le plus répandu dans nos écoles, celui du juif Isaac, inspecteur général de l'Education nationale, que le gouvernement du Maréchal Pétain a du reste mis à la retraite d'office. Tout y est habilement agencé de manière à inculquer aux enfants l'idée que tout l'intérêt de l'histoire commence en 1789, avec la révolution française. Les Danton, Robespierre, Marat, de triste mémoire, sont présentés sous un jour apologétique. Malgré les travaux d'un Funck-Brentano et d'un Marion qui font autorité, les mêmes âneries concernant la Bastille, les lettres de cachet, la vie des paysans français au XVIII^{ème} siècle, s'évalent complaisamment sous la plume d'un si étrange historien. Le Moyen-âge malgré ses merveilles gothiques, les Saint-Augustin, les Saint-Thomas, reste le temps affreux de l'obscurantisme. L'oeuvre des rois de France est systématiquement dénigrée. On cherche dans l'étude du passé ce qui est de nature à nous diviser et non à nous réunir.

Des pages entières sont consacrées à la "petite histoire", comme les liaisons amoureuses de Louis XV, alors que quelques lignes suffisent pour exposer l'achèvement de l'unité française par l'annexion au royaume, de la Lorraine et de la Corse.

Les rapports franco-allemands sont traités de façon plus criminelle encore, par un dénigrement systématique ou des omissions tendancieuses. C'est ainsi que dans les origines de la guerre de 1870, on parle toujours de "la falsification de la dépêche d'Ems", ce qui est historiquement faux. Aucun effort n'est fait pour faciliter une meilleure compréhension du peuple allemand, qui reste l'ennemi héréditaire. Le génie allemand est passé sous silence. Aucun sort n'est fait à ses grandes gloires, à Goethe, à Schiller, par exemple.

On comprend par là la leçon qu'en retire l'enfant, et le peu d'intérêt qu'arrivé à l'âge d'homme, il portera aux questions européennes. Quand on lui parlera de collaboration, son ignorance sera à l'origine de son incompréhension.

Un pareil péril a ému le Maréchal. Monsieur Carcopino, actuel ministre de l'instruction publique, a élaboré un nouveau plan d'études des écoles primaires, en particulier pour l'enseignement de l'histoire. En voici quelques extraits très significatifs: - " Depuis plus de 10 siècles, notre histoire s'est déroulée avec une parfaite continuité et comme sous l'empire d'un mê-

me dessein. Toutes les générations ont accepté le même devoir, et vécu les mêmes espérances, avec la même foi dans le destin de la Patrie. Telle est la grande leçon que l'enfant doit d'abord retirer de l'enseignement de l'histoire. S'il quitte l'école sans l'avoir recue, celui-ci n'aura rempli son devoir ni envers lui, ni envers la Patrie."

Dans la nouvelle réforme, les écoles normales et les écoles primaires supérieures ont été supprimées. Soustrait aux influences juives et franc-maçonnes, le futur instituteur aura une formation secondaire dans les lycées et collèges de l'Etat. Une partie des cadres est renouvelée, beaucoup de brebis galeuses mises d'office à la retraite.

Cela suffira-t-il ? Tous nos pédagogues de sympathie marxiste ont-ils fait leur chemin de Damas ? Je suis loin de le croire. Une surveillance étroite et un contrôle vigilant seront encore longtemps nécessaires pour maintenir dans la bonne voie ceux qui ne demanderaient qu'à reprendre leur action nocive de jadis et qui ne se taisent aujourd'hui que par crainte. Les plus belles circulaires, les règlements les plus sévères donneront-ils à d'aucun, sérénité d'esprit, rectitude de jugement, esprit social et esprit national ? Je dirai même esprit religieux, car la mission bien comprise de l'éducateur, est un véritable sacerdoce.

Espérons que l'école de la France de demain ne trompera pas nos espoirs et nous préparera une jeunesse vaillante, forte et saine, répondant aux vœux du Maréchal, et n'ayant qu'un but : " S e r v i r " .

Paul BERTRAND.

LA PAGE DE L'AUMONIER

LE BON SAMARITAIN.

Mon cher ami, pauvre prisonnier, penché en ce moment sur cette page, n'entends-tu pas parfois comme moi murmurer autour de toi un camarade, un peu las de souffrir : "Pauvre humanité ! on devient de plus en plus méchant, de plus en plus égoïste... ". Et penses-tu que cela soit tout-à-fait vrai ?

Souviens-toi de la parabole du bon Samaritain racontée, voici bientôt 2000 ans, par le Christ à un "docteur de la loi". En ce temps-là, même les prêtres et les lévites ignoraient quel était leur prochain qu'ils devaient aimer et secourir. Le Christ fit comprendre alors au "docteur de la loi" qui l'interrogeait que tout nécessaire, quel qu'il fût, même son pire ennemi, avait droit à sa miséricorde. Cette doctrine de la charité, semée il y a vingt siècles par le Christ, s'est développée comme le grain de Sénevé, et elle est devenue déjà un grand arbre, sinon encore le plus grand de tous les arbres. Le bon Samaritain, qui en ce temps là était un individu isolé, est devenu une grande légion. Songe un peu à toutes ces Sociétés, à toutes ces bonnes Oeuvres qui s'occupent des malheureux qui sont dans la nécessité : Croix-Rouge internationale, Croix Rouges nationales, départementales, et toutes les autres oeuvres de secours.

Sais-tu qu'au 24 novembre 1941, 34 diocèses avaient déjà adopté chacun un Stalag ? Le Stalag IV C l'a été par le diocèse de Tours. Voici un extrait de la "Semaine Religieuse de Tours" du 10 octobre 1941, relatant cet événement.

" La Semaine du Prisonnier "
19 - 26 octobre 1941

Art.2.- Nous ordonnons qu'une quête soit faite, le dimanche 26 octobre, dans toutes les églises et chapelles de notre

diocèse, tant pour la Caisse de Secours aux Prisonniers de Guerre d'Indre et Loire que pour les besoins de l'Aumonerie Générale des Prisonniers de Guerre, qui rend les plus éminents services pour le soutien moral et religieux de nos frères captifs. Cette quête sera faite, autant que possible, par des enfants de prisonniers.

Art.3.- A l'effort de la charité matérielle, nous nous devons, comme chrétiens, d'ajouter celui de la prière.

C'est pourquoi dans toutes les églises du diocèse, le dimanche 26 octobre, à la messe principale, aura lieu une cérémonie spéciale à l'intention des prisonniers. Cette cérémonie consistera au moins en la récitation au prône d'une dizaine de chapelet, suivie des litanies que Nous avons approuvées pour les prisonniers, et en une absoute donnée à l'issue de la messe, à la mémoire de nos soldats morts à la guerre et des prisonniers morts en captivité. Aucun discours ne sera prononcé à cette occasion.

Art.5.- Enfin, et sans préjudice de notre supplication générale pour tous les prisonniers, Nous avons accepté que, dorénavant, le diocèse de Tours - comme l'ont fait bon nombre de diocèses de France - adopte plus spécialement le Stalag IV C, pour lui appliquer le mérite de ses prières, de ses bonnes oeuvres et de ses sacrifices, à charge de réciprocité.

† Louis-Joseph, Archev. de Tours.

Et voici la réponse de Monseigneur L.J. Gaillard, archevêque de Tours à la lettre de remerciement que je lui avais envoyée au nom de tous:

" Cher Monsieur l'Aumônier, -Je suis bien touché de votre lettre et ému de l'étendue de votre ministère. Mon ardent désir est que des liens spirituels de plus en plus étroits s'établissent entre le Stalag IV C et mon diocèse. Encore dimanche dernier en présidant dans ma cathédrale la journée de Lourdes, j'ai fait beaucoup prier pour vous tous, pour votre endurance morale, comme pour votre résistance physique et votre ascension spirituelle. Je fais savoir à Monsieur l'Abbé Rodhain qu'il vous envoie à mon nom un ravitaillement spirituel et intellectuel aussi important que possible. Il saura mieux que moi le composer et l'expédier à sa destination. Je lui fais parvenir dans ce but mon offrande. Que Dieu vous soutienne et vous console. Je vous bénis, ainsi que vos 27 confrères et tous vos "paroissiens" si dispersés. Ils ont toute la sympathie de nos Tourangeaux. Votre tout dévoué in Xto,
† L.J. Gaillard, Archev. de Tours.

Oui, mon pauvre ami, il y a encore du bon sur la terre, et durant tes longues méditations il faudra que tu t'en souviennes pour ne pas te décourager. Actuellement ce n'est pas seulement des individus, mais des collectivités entières qui jouent le rôle du Bon Samaritain, en attendant que tous les hommes s'aiment comme des frères.

P. Charles LANCARO.

- § -

AVIS AUX PRETRES DU STALAG IV C. - I. Vous avez l'autorisation de célébrer la messe avec une lumière quelconque, même à l'électricité.

2. Vous pouvez, lorsque c'est nécessaire, donner l'absolution générale. Il n'y a aucun indult pour cela, mais l'Abbé Rodhain prend toute responsabilité sur lui.

3. Veuillez me faire savoir sur combien de Kommando vous rayonnez.

L'Aumônier du Stalag,
P. Ch. Lancaro.

L'HOMME DE CONFIANCE

IL FAUT SE COMPROMETTRE...

Je ne me faisais aucune illusion sur la responsabilité que j'endossais lorsque j'acceptais en décembre dernier les fonctions d'Homme de Confiance. Je savais que pour un certain nombre de mes camarades je ne manquerais pas de me "compromettre". Ce que je fais sans peur ni regrets, car c'est mon devoir. Pour m'expliquer non pour me justifier, je ne servirai des propres paroles du Garde des Sceaux dans le discours qui précédait le serment de fidélité des Hauts fonctionnaires au Maréchal. Je n'ai pas la prétention de me comparer à eux, mais j'ai celle de connaître autant qu'eux, sinon plus, quel est mon devoir - devoir que je ne limite pas à ce qu'il me siérait de vouloir bien accomplir.

" IL FAUT SE COMPROMETTRE POUR LE MARECHAL ", a déclaré le Garde des Sceaux.

Et alors, j'emprunte à Michel Petitjean, rédacteur en chef de "Toute la France" journal de "ceux qui sont revenus et des familles de ceux qui sont encore absents", les commentaires suivants:

" Nous avons connu, dans la période révolue d'avant guerre quantité de personnages compromis. Imprudents qui s'étaient laissés prendre en flagrant délit de combinaisons douteuses... chevaliers d'industrie, hommes politiques, etc... "

" Aujourd'hui on demande aux principaux serviteurs de l'Etat et, à travers eux, à tous les Français de se compromettre pour le Maréchal. Le Maréchal exige que l'on se prononce, que l'on soit avec lui ou contre lui et, pour être compris des irrésolus et des attentistes, il faut employer ce mot "compromettre" qui avait si fâcheuse réputation. "

Si l'Homme de Confiance que je suis transmet à ses camarades les paroles du Maréchal; s'il flétrit le gaullisme, le communisme son allié, et les juifs leurs maîtres; s'il stigmatise les milliers de profiteurs, d'agents des trusts ou des puissances étrangères et occultes qui ont mené la France à la guerre et à la défaite; s'il s'élève contre les responsables (et parmi nous il y en a) de cette atmosphère de faux bruits et d'intrigues évoquée par le Maréchal dans un de ses messages, l'Homme de Confiance sent qu'aux yeux d'une catégorie de prisonniers, il se compromet. Il sait en effet qu'il en est encore parmi nous, qui n'admettront jamais que penser comme le Maréchal est dans l'ordre normal des choses, surtout s'il s'agit du problème franco-allemand ou du problème social. Il sait pertinemment que ces camarades ne manqueront pas d'user de la calomnie et du mensonge pour diminuer son crédit et par là, atteindre la politique du Maréchal. Il sait qu'ils l'accusent de profiter de sa situation pour faire "sa" politique. Il sait qu'ils lui reprochent de dépasser sa fonction lorsqu'il touche à la politique.

Et j'aborde ici la question du "Comité Pétain" dont certains déclarent qu'il a été conçu par quelques-uns d'entre nous à des fins de politique personnelle.

Pour réfuter cette allégation étonnante, je me référerai

simplement aux déclarations des divers membres de la Mission Scapini qui abordèrent ce sujet au cours de leurs visites.

En juillet 1941, Messieurs de la Chapelle et le Boulloche et en septembre, Monsieur Desombre, se bornèrent certes à nous inciter à mettre toute notre confiance dans le Maréchal, insistant sur le fait que le Chef de l'Etat comptait sur la grande force des prisonniers pour l'aider à redonner à la France son visage de grande nation.

Mais en octobre, Monsieur Gourmelle apprit à qui voulait l'entendre et le comprendre, qu'un peu partout dans les Oflag et Stalag, des mouvements Pétain étaient créés et se créaient, apportant à la politique du Maréchal, l'approbation sans réserve de centaines de mille de prisonniers.

Enfin en janvier 1942, le Stalag a reçu la visite de Messieurs de la Chapelle et Jarry avec lesquels j'ai eu l'honneur de vivre cinq jours. Ils me firent part de l'étonnement qu'ils éprouvaient à constater qu'il n'existait pas au Stalag IV C de cercle Pétain. Renseignés sur l'existence de notre comité, ils demandèrent aux Hommes de Confiance de district et de kommando qu'ils rencontrèrent à Aussig, Teplitz, Schönlinde, Böhmisch-Leipa, Tetschen et Wistritz, d'engager tous leurs camarades à adhérer à ce mouvement. Vous avez tous lu dans le numéro de janvier de Reflets l'allocution au cours de laquelle M. Jarry a déclaré que le Maréchal avait demandé que dans chaque Stalag soit constitué un groupe Pétain.

Voilà qui est net. Croyez-vous que les membres de la Mission Scapini, qui représentent officiellement le gouvernement français et dont le Chef est ambassadeur de France, tiendraient de tels propos s'ils ne résultaient pas des ordres du Maréchal lui-même.

Enfin comment interpréter la lettre signée de la propre main du Maréchal, que vous avez lue en première page de ce journal, sinon comme un ordre. Les termes n'en sont pas équivoques: " Propager ses paroles dans nos camps et nos kommandos".

- 0 -

Pour terminer, je vous citerai un nouvel extrait du journal " Toute la France " sur le rôle de l'Homme de Confiance: " Il doit être le porte parole du Maréchal, par lui notre Chef saura les souffrances de chacun, leur espoir et leur confiance, mais aussi tous ceux de là-bas sauront par sa voix que la France pense à eux. Ils participeront ainsi à la vie nationale.

" C'est lui qui, pour concrétiser en quelque sorte cette vie nationale, crée le "cercle Pétain", dont le but est d'instruire les prisonniers de l'oeuvre du Maréchal, et les préparer dès leur retour à : s e r v i r .

" Cette tâche, l'Homme de Confiance l'accomplit avec foi, avec force aussi, car pour tous ceux de là-bas, il est le soutien moral, l'aide matérielle, le porte parole autorisé, le représentant de notre Chef.

" C'est lui enfin qui, conseillé par les services de Monsieur Scapini, prépare nos frères absents à être les plus fidèles les plus compréhensifs et les plus sûrs serviteurs de la France de demain, celle qui, derrière et avec le Maréchal, veut vivre dans la liberté et la dignité du travail, la joie de la famille et l'amour de la Patrie. "

Voilà pourquoi l'Homme de Confiance doit se compromettre pour le Maréchal, en lui apportant son adhésion pour l'ensemble

Le premier devoir est aujourd'hui d'obéir
M^{ce} Pétain (6-9-40)

de sa politique et, ainsi qu'il a été précisé par M. Jarry, pour sa politique intérieure et sa politique extérieure.

Il ne peut pas, il ne doit pas rester neutre. Il doit s'en tenir aux ordres du Maréchal. Ce point acquis, jugez sans parti-pris s'il y a quoique ce soit dans mes actes ou dans mes écrits qui ne soit pas dans la ligne tracée par le Maréchal. Sans vous laisser emporter par une imagination que la captivité développe plutôt qu'elle ne la calme, efforcez-vous de voir froidement les choses, afin de les pouvoir comprendre sainement.

Ne vous intéressez pas trop aux partis et combinaisons multiples dont la presse nous donne les échos. Cela ne pourrait que vous diviser. Le problème est de rester unis derrière et avec le Maréchal.

Hors de là, il n'y a pas de salut.

Emile VAQUETTE.

COMMUNICATIONS DIVERSES

GESTE DE SOLIDARITE.

Le Colonel Meunier, Chef français de l'Oflag IV D, nous a fait savoir que les Officiers de cet Oflag avaient décidé d'aider un certain nombre de camarades particulièrement éprouvés, eux et leurs familles. Nous les en remercions vivement.

Tous renseignements complémentaires seront donnés dans le prochain numéro sur la façon dont fonctionnera cette assistance.

LIVRES D'ETUDES.

Nous disposons d'un cours Quillet, se rapportant au programme des 1, 2 et 3ème année de primaire supérieure ou des classes de 5, 4 et 3ème secondaires. Nous le demander par l'intermédiaire des Hommes de Confiance.

POUR LES PRISONNIERS VEUFs DEPUIS LE 1 SEPTEMBRE 1939.

Les journaux nous ont informés qu'il est procédé actuellement par les soins des mairies, à la constitution d'un dossier spécial concernant les prisonniers, pères d'enfants vivants, et dont l'épouse est décédée postérieurement au 1er septembre 1939.

Les familles des intéressés doivent se présenter à la mairie de leur résidence et être porteurs si possible, du livret de famille et des renseignements qui permettront d'établir:

1. Un certificat collectif de vie des enfants.
 2. Un certificat prouvant que la mère est décédée postérieurement au premier septembre 1939.
 3. Une fiche de renseignement détaillée sur le prisonnier.
- Nous vous conseillons de vous assurer qu'un membre de votre famille s'est bien conformé à ces prescriptions.
- Dans le cas où personne ne peut s'occuper de vous, veuillez nous fournir tous les renseignements qui nous permettront de faire nous-mêmes les démarches nécessaires.

DELEGATIONS DE COLIS.

Le service de la poste nous informe que toute délégation de colis entre prisonniers, doit être faite comme suit:

La délégation doit être établie et signée par le donateur, elle doit comporter en outre la signature du bénéficiaire, pour acceptation, et celle de l'Homme de confiance du Kommando.

Elle doit être transmise à l'Homme de Confiance du Stalag pour être remise à l'Officier de la poste. En effet les mutations de colis ne peuvent s'effectuer qu'à la poste centrale de Wistritz.

COLIS RENTERIANT DES POMMES DE TERRE.

Nous constatons que maints colis sont retournés aux expéditeurs, ceux-ci ne s'étant pas conformés aux formalités à accomplir pour l'expédition des pommes de terre.

Nous vous rappelons quelles sont ces formalités, afin que vous en informiez vos familles:

Les envois de pommes de terre crues doivent être accompagnés d'un certificat dressé en langue allemande et en français par le service phyto-pathologique et constatant l'absence de contamination par le doryphère.

ENVOIS DE COLIS AUX PRISONNIERS SANS RESSOURCES.

1. Prisonniers dont les familles sont sans ressources.

Ces prisonniers doivent adresser leurs étiquettes à leurs familles qui peut les remettre à une oeuvre agréée de son choix dans le département de sa résidence actuelle. Il appartient aux oeuvres de déterminer, après enquête, l'étendue du concours qu'il convient d'accorder aux familles qui ont demandé l'envoi de colis gratuits, ou à celles qui bien que ne l'ayant pas demandé, méritent un appui.

2. Prisonniers sans ressources, n'ayant pas de famille.

Ces prisonniers doivent envoyer une étiquette et une carte réglementaire munie de son coupon réponse, au délégué départemental: - de la Croix-rouge française, pour la zone non occupée; - du comité central d'assistance de leur département d'origine, pour la zone occupée.

Cette carte doit mentionner les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'intéressé, l'adresse de son domicile à la mobilisation. (Le département d'origine est, au choix de l'intéressé, soit celui où il est né, soit celui où il résidait.)

Les délégués départementaux décideront, après enquête, de l'aide à accorder. Ils feront connaître au prisonnier l'adresse à laquelle il devra dorénavant faire parvenir ses étiquettes.

RAPATRIEMENT DES SANITAIRES.

Le rapatriement du personnel sanitaire NON-INDISPENSABLE aux camps de prisonniers de guerre français, s'effectue dans les conditions ci-après:

1. ETABLISSEMENT DES ATTESTATIONS OFFICIELLES.

Les familles ont été invitées à fournir: - aux Directions d'armes ou à la Direction du Service de Santé, pour la zone non-occupée; - à la Direction du Service de Santé de la Région de Paris, pour la zone occupée:

a) Nom, prénoms, adresse complète de l'intéressé en captivité, et dans la mesure du possible, toutes pièces en leur possession permettant de prouver la qualité de sanitaire: certificats de présence au Corps, certificats de bonne conduite, diplômes de capacité, etc... pour les membres du personnel sanitaire qui ne sont pas en possession de leurs pièces d'identité de sanitaire.

b) Nom, prénoms, adresse complète de l'intéressé en captivité, formation militaire exacte à laquelle il appartenait au moment de sa capture, pour les membres du personnel sanitaire qui sont porteurs de leurs pièces d'identité de sanitaire établies avant la Convention d'armistice.

2. TRANSMISSION DES ATTESTATIONS.

Les attestations officielles établies par l'intermédiaire des Autorités visées ci-dessus, seront transmises par le Haut-Commande-

ment allemand aux différents Commandants de Camps, en vue du rapatriement du personnel non-indispensable au Service Médical.

3. CAS DE MILITAIRES N'AYANT PLUS DE FAMILLE EN FRANCE.

Ces militaires devront remplir les mêmes formalités que celles réclamées aux familles. Les pièces nécessaires seront à envoyer par l'intermédiaire des Hommes de Confiance des camps au Service diplomatique des Prisonniers de Guerre, qui les transmettra aux organes compétents.

4. ATTESTATIONS ETABLIES APRES L'ARMISTICE.

Les attestations de qualité de sanitaire que les familles ont fait parvenir aux militaires maintenus dans les camps, et qui ont été établies après l'armistice ne sont pas reconnues valables par les Autorités allemandes.

LA CARTE DE COLIS.

Le dernier procédé adopté pour faciliter aux familles la confection des colis, est celui de la "carte de colis". Cette carte depuis longtemps réclamée par le Comité Central d'Assistance, fonctionne depuis le 15 novembre 1941 à Paris et dans la région parisienne et vient d'être étendue à presque tous les départements de la zone occupée.

ETABLISSEMENT.-Les cartes sont établies par le maire de la commune de la résidence du prisonnier à la mobilisation. Elles peuvent être retirées par le parent le plus proche: épouse, père ou mère. In fait, les personnes qui avaient déjà fait appel à l'aide d'un comité local d'assistance ont reçu la carte de cet organisme.

Les mairies remettent les cartes qui ne leur ont pas été réclamées au Comité local d'assistance le plus proche. Ce dernier doit alors se considérer comme le parrain du "prisonnier sans famille", quitte, le cas échéant, à remettre la carte à telle personne ou tel groupement qui se proposerait pour ce parrainage.

FONCTIONNEMENT.- Sur présentation de la carte et sur remise d'une étiquette bleue, le comité local d'assistance confectionne un colis dont le poids varie de 2 kg 500 à 3 kilos; le titulaire de la carte est libre d'apporter des denrées supplémentaires pour compléter le colis dans la limite des 5 kg autorisés. Comme on sait, en principe chacun doit acquitter le prix du colis, mais il est tenu compte des situations pécuniaires difficiles dans toute la mesure du possible.

AVANTAGES.- On sait que le nombre d'étiquettes remises aux prisonniers varie d'un camp à l'autre. Il s'ensuivait que la fourniture de denrées sur simple présentation d'une étiquette profitait aux uns plus qu'aux autres. Or le contingent de denrées rares telles que le sucre, chocolat, tabac, mis à la disposition du Comité Central d'Assistance aux prisonniers, ne pouvant être augmenté sensiblement, l'institution de la carte est apparu comme un moyen d'assurer l'égalité entre les prisonniers dans le partage de ce contingent.

Le Comité Central d'Assistance assure que le régime de la carte, n'entraîne en fait aucune restriction de la quantité de marchandises envoyées précédemment aux prisonniers par colis individuels, mais assure une répartition plus égale entre eux.

BONNANCE DES CARTES.- La carte de colis peut être prêtée par celui qui la détient, à un quelconque expéditeur. Ce dernier, muni de la carte et de l'étiquette, obtiendra de n'importe quel Comité d'Assistance local la même fourniture de denrées que celle qu'aurait reçue le parent du prisonnier.

- 5 -

*La Patrie peut assumer, embellir et justifier
nos vies fragiles et châtives*

(M. L. Pétain 11-7-40)

B O B A R D S

Les Anglais tentent un débarquement à St-Nazaire? Cela suffit pour que les bobards circulent... Le lendemain on entend dire que les Allemands ont évacué Paris, - pas moins!

D'où vient l'information? Personne ne le sait et ne le saura jamais. Mais ce qu'il y a d'inouï c'est que l'on trouve encore de braves gens pour y croire dur comme fer. Et les commentateurs d'aller leur train! J'avoue que ces âneries ne me font plus rire. Elles m'attristent. Comment concevoir une telle puérité chez des hommes qui ont participé à une des pages les plus sombres de l'histoire de leur pays, et qui ont pu toucher du doigt le mal que ces bobards - pas toujours aussi lourds - leur ont fait.

Une propagande nocive a, des années durant, réussi à obnubiler le sens commun des Français, et nous en sommes là, maintenant, que les histoires les plus paradoxales, les plus saugrenues, les plus monstrueuses, trouvent immédiatement crédit.

Il me souvient d'un soir de juin 1940. Nous étions quelques camarades - dont certains hélas, ne reverront jamais leur foyer - à écouter la radio de Stuttgart, lorsque nous entendîmes le message que venait de prononcer le Maréchal Pétain: " Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire....". Nous avions tous les larmes aux yeux. Nous venions de comprendre que c'était fini... tandis que le poste allemand continuait: " Français, on vous a menti. On vous a dit que vous étiez les plus forts, c'était faux! On vous a dit que votre armée était la meilleure, la mieux entraînée, c'était faux!.... Ce fut une longue suite de dures vérités... Nous

nous regardions. Nous approuvions. Nous acceptions la leçon. Le malheur qui s'abattait brutalement sur nous, nous rendait soudain aptes à mieux comprendre.

Était-ce pour retomber au plus bas? Notre bon sens se rebelle, notre raison se révolte à cette idée. Comment tant de Français peuvent-ils ajouter foi à ces absurdités? Rappelons-nous... Le 10 Mai 1940 Londres annonce: "Hitler a attaqué. Cette attaque sera fatale à l'Allemagne."

Nous savons ce qu'il en fut.

Le 25 Octobre 1939, l'agence Reuter fait savoir que le navire de ligne "Gneisenau", au cours de l'attaque contre Wilhelmshaven avait été détruit, coupé en deux par une bombe,

le même navire, qui le 12 Février 1942, avec le "Scharnhorst", a forcé le Pas-de-Calais à la barbe des Anglais.

Nous ne référons pas le total des diverses avancées soviétiques, annoncées par Londres au cours de l'hiver, et qui, si elles avaient été véridiques, eussent conduit les Soviets aux portes de Paris: La propagande anglaise mêle à plaisir le cynisme au grotesque. Peuple de France, ouvriras-tu les yeux?

Et lorsque parmi nous, circulent les histoires les plus funambulesques, nous aurions peine à croire - si nous n'en avions la preuve quotidienne - que certains puissent les accueillir autrement que par une franche rigolade.

Un peu de bon sens, de grâce! Quant à nous, à l'exemple de Figaro, nous voudrions pouvoir en rire, de crainte d'être obligé d'en pleurer...

Pierre EBELI.



Ici Londres, vous allez entendre un marin breton...

DONNER POUR LE
SECOURS NATIONAL

C'EST DIRE À LA FRANCE: «NOUS SOMMES LÀ»

Nous ne nous lasserons pas de répéter nos appels pour le Secours National. Dans notre numéro de janvier, Georges Ondel a fait appel à toutes les initiatives en faveur de la grande oeuvre de solidarité créée par le Maréchal Pétain, pour la lutte contre la misère.

Depuis, notre courrier nous a apporté la preuve que sa voix avait été entendue. Dans quelle proportion ? Je ne veux rien conclure encore. Les transmissions d'argent sont lentes et si les sommes qui nous sont parvenues n'accusent pas une augmentation sensible sur les versements antérieurs, il est encore prématuré de porter un jugement définitif.

En février j'ai publié un appel du Maréchal lui-même. Que vous dire de plus ? Relisez-le. Je ne trouverais pas de mots qui remuent aussi profondément les âmes, qui aillent aussi directement au coeur que ceux de notre Chef. Je n'essayerai même pas.

Dans cet effort de fraternité qu'il a demandé à tous les Français, prenons, nous les Prisonniers, notre place.

Nous avons hélas bien des preuves que nous sommes incompris en France. Prouvons à ceux qui nous insultent ou seulement se moquent de notre infortune, que nous sommes toujours là.

Prouvons-leur que nous connaissons nos devoirs vis-à-vis de la grande communauté française, qu'exilés, prisonniers sur une terre étrangère, nous n'avons pas perdu le sens de la Patrie, que nous ne vivons que pour la France, comme nous avons accepté de mourir pour elle.

Il y a quelques jours le poste de Radio-Paris a annoncé que l'un des envois du Stalag IV C venait de parvenir au Secours National, et il a ajouté: "Ainsi pendant que les prisonniers se privent, on a la tristesse de constater qu'ici, trop de Français s'abandonnent à leur égoïsme."

Si vous étiez à l'écoute ce jour-là ne vous êtes-vous pas sentis fiers de cette leçon que vous donniez, vous les plus déshérités, aux mauvais Français plus fortunés qui ne veulent rien céder de leur bien-être pour alléger les souffrances de leurs compatriotes atteints par la misère.

Et si certains parmi vous n'avaient pas encore répondu à l'appel de la France malheureuse, ne se sont-ils pas sentis solidaires de ceux qui ont déjà accompli le geste secourable, et permis de la donner, cette leçon? N'ont-ils pas immédiatement apporté leur obole à leur homme de confiance?

Sinon, c'est qu'ils n'ont pas encore réalisé le sort de tant de Français dans le besoin, c'est qu'ils n'ont pas encore éprouvé l'étroite solidarité qui doit unir tous les enfants de la France.

Qu'ils réfléchissent. Qu'ils fassent abstraction de toute pensée égoïste, de toute rancœur, si légitime qu'elle soit, et alors, nous en sommes persuadé, ils comprendront qu'ils ne peuvent pas rester sourds à l'appel des vieillards, des veuves, des

orphelins que la catastrophe qui s'est abattue sur notre pays, a directement atteints.

Ils penseront à leurs vieux parents, à leurs femmes, à leurs enfants, et ils donneront pour ceux des autres. Et ainsi nous pourrons dire, selon une expression du Maréchal, qu'une seule pensée de secours et de salut anime tous les membres de la grande communauté des prisonniers.

Félicien LAUBREAUX.

-- 0. --

• WISTRITZ A L'HONNEUR.

Le dimanche 12 avril a eu lieu au camp de Wistritz une mise aux enchères, agrémentée d'un spectacle de variétés. Plus de 40 lots avaient été offerts: tabac, pipes, biscuits, conserves, dessins, etc... Les enchères furent nourries et animées, et lorsque MARMORAT, Homme de Confiance, organisateur et animateur de cette belle manifestation, remercia en fin de soirée tous ses camarades, c'est avec une réelle émotion qu'il annonça le montant de la recette : 969 Marks !

Nous avons constaté avec une grande joie que le lot qui a rapporté le plus, 170 M., n'avait qu'une valeur symbolique: Un portrait du Maréchal encadré par un de nous. Le dernier mot fut lancé par un camarade qui s'écria: " Vive la France ! ". Non la France ne mourra pas tant que ses enfants, même les plus malheureux, sauront lui donner de telles preuves d'attachement.

RESULTATS DE LA COLLECTE POUR LE SECOURS NATIONAL DU MARECHAL.

Report au 18 mars	11706,81	Report	12233,33
Théâtre de wistritz	43,78 6	Théâtre de Wistritz	77,32 8
Gross Hubina	7,--	Görkau	27,-- 5
Kbz Brüx	45,--	Urhissen	17,50 3
Tschersing Kr.Leitmentz	8,--	Gersdorf	7,-- 2
Niemes-Melderwerke	26,71 2	Néosablitz	9,-- 2
Hohlen	5,50	Triebischtz 1	11,10 3
Skalken	30,--	Pirken	5,-- 2
Robitsch	7,--	Schimberg	1,--
Ralwitz	8,--	Görkau	181,20 6
Settanz (Zimentfabrik)	17,--	Hareth	7,50 4
T 156 Ladowitz	18,-- 2	Urhissen	14,50 4
T 114 Auperschin	10,50	Sperbersdorf	8,-- 3
A 50 Boreslau	15,-- 2	Krina	18,-- 2
Théâtre de Wistritz	29,03 7	Görkau	27,50 7
Strann	11,-- 3	Sporitz 1	80,-- 3
A 123 Graber	6,50	Gersdorf	15,-- 3
R 98 Tschernhaussen	20,--	Triebischtz 11	100,-- 2
R 93 Ringenhaim	9,-- 2	Triebischtz 1	150,-- 4
R 46 Neundorf	8,50 2	Hagensdorf	26,-- 3
R 122 Dittersbach	12,--	Pirken	5,-- 3
E 87 Dittersbach	5,--	Skyrl	27,-- 4
58.101.108.137 Haindorf	12,-- 3	Trauschkowitz 1	37,-- 3
Hostowitz	40,-- 2	A 50 Boreslau	15,-- 3
32 Aussig	50,--	L 24 Hennersdorf	3,80 3
Kleinhau	10,-- 2	A 195 Laugenau	9,--
Nieder-Kamnitz	45,--	439 Wistritz	988,90 3
255 A.	27,-- 2	Nestomitz	16,50 2
A reporter.....	12233,33	Total au 13 avril..	14118,15

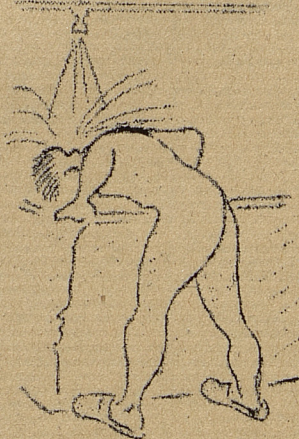
NOTA.- Les chiffres de la 2 ème col. indiquent le nombre de vers.
 - Nos camarades voudront bien considérer la publication du montant de leur versement comme tenant lieu de reçu. - Les versements des Kdo dont le nom est souligné, sont particulièrement destinés aux victimes du bombardement de Paris par les Anglais.

ECOUTEZ LE DOCTEUR

LE TYPHUS EXANTHEMATIQUE

Notre intention en publiant ces quelques notes sur le typhus n'est pas d'effrayer, mais d'une part de montrer qu'il est facile de s'en prémunir et d'autre part de faire connaître les principales manifestations de cette maladie, afin de permettre à un malade qui en serait atteint d'en faire la déclaration.

Il fut démontré en 1910 que l'AGENT VECTEUR du typhus est le pou infecté par le sang des typhiques. La piqûre du pou n'est pas infectante, mais elle peut servir de porte d'entrée, comme toute autre éraillure des téguments. La contamination se fait par les crottes de pou chargées de virus. Le pou est le seul agent vecteur, comme l'homme est le seul réservoir connu à ce jour.



La principale CAUSE FAVORISANTE est la malpropreté. L'influence des saisons est très nette. Les grandes épidémies éclatent lors des grands froids.

Il est intéressant de connaître les SIGNES CLINIQUES de la maladie.

Après une incubation silencieuse, le véritable début en est extrêmement brutal. Le malade est pris d'un frisson violent, en même temps que la température s'élève rapidement.

Il se plaint de courbature généralisée et d'une céphalée frontale vive, tenace, pénible, avec parfois des vertiges. Pendant 3 jours les signes généraux et fonctionnels s'aggravent progressivement et au 4^{ème} jour apparaît une éruption tandis que des signes nerveux se manifestent.

Le visage est congestionné, les yeux larmoient, la bouche est desséchée. La langue, d'abord blanche, devient jaunâtre, le malade arrive difficilement à la tirer en avant des arcades dentaires. La soif est ardente. La température est à 40 degrés et s'y maintient pendant 15 jours. Le pouls est rapide, sans dicrotisme, plus rapide que dans la typhoïde. Pendant les premiers jours il est encore bien frappé. Sa surveillance formera un des éléments essentiels du pronostic, avec la tension artérielle. La respiration est rapide, souvent gênée, avec une petite toux sèche. L'abdomen est rétracté, l'épigastre douloureux. La constipation est habituelle, les urines rares, très teintées, albumineuses. C'est entre le 4^{ème} et le 7^{ème} jour que sort l'éruption.

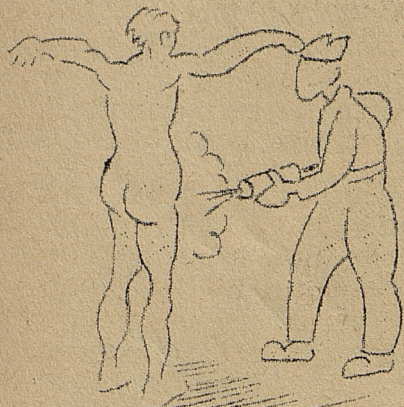
Cette éruption se fait en une seule poussée, d'abord sur l'abdomen, puis aux plis de flexion, elle s'étend ensuite, mais respecte le cou, la face, la paume des mains et la plante des pieds.

Elle se présente d'abord sous forme de papules arrondies, roses et s'effaçant à la pression, puis leur teinte fonce rapidement et elles ne s'effacent plus à la pression, elles sont irrégulières, profondes, certaines dépassant 2 centimètres de diamètre. Il y a tendance hémorragique généralisée. Les symptômes nerveux deviennent prépondérants. Les vertiges et la céphalée sont permanents. Le typhique est prostré, dans un état de torpeur voisin du coma, mais il répond par monosyllabes. L'insomnie



est totale. Le délire augmente et prend, du 4 au 8^{ème} jour, une forme violente avec tendance aux fugues et même au suicide.

PROPHYLAXIE.- Le typhus est une maladie à déclaration et à désinfection obligatoire. Le premier soin consiste en l'isolement strict du malade et en l'épouillage. Il faut épouiller toutes les personnes qui ont été en son contact. Le personnel soignant doit être vacciné ou choisi parmi des anciens typhiques.



En bref, on peut conclure que le pou étant le seul danger d'infection, une stricte hygiène et une grande propreté doivent suffire à écarter le fléau.

Il ne faut pas s'exagérer le danger, mais ne rien négliger de ce qui peut l'éloigner, ce qui est simple et facile.

- o -

NOTA: Ces extraits proviennent d'une étude sur le typhus éxanthématique, par J. CHEVE, Assistant à l'Institut Pasteur. Nous sommes en mesure d'adresser cette étude complète à ceux qui nous en feront la demande. (Ecrire à Reflets.)

ILS ONT DES DROITS SUR NOUS

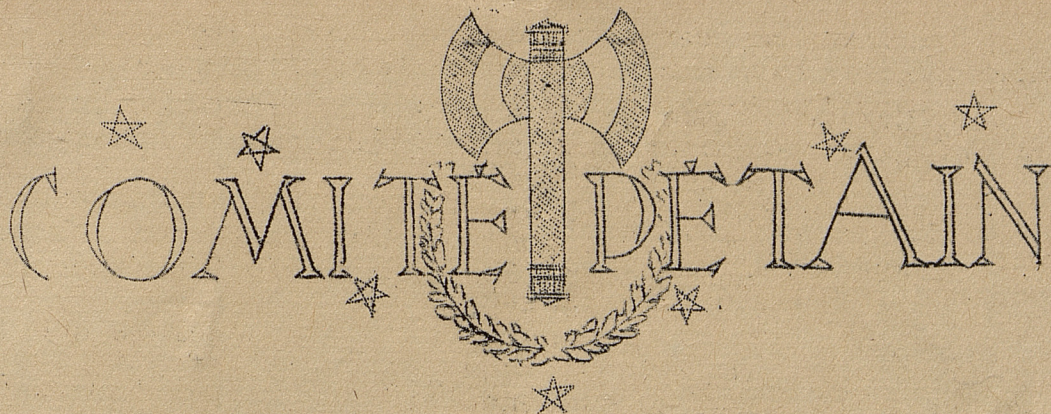
Lorsqu'en 1919 nos aînés rentrèrent dans leurs foyers, un homme politique lança cette formule: "Ils ont des droits sur nous." mais on omit alors de préciser quels étaient ces droits. Et on ne pensa plus aux anciens combattants et à "leurs droits", qu'aux époques où on avait besoin de leurs bulletins de vote: 1923, 1928, 1931 pour la retraite du combattant - 13 ans après l'armistice! - Telles sont les dates d'une poussière de lois, qui à la veille des élections, réglèrent par bribes la situation des défenseurs du pays. En 1939 on découvrait encore des injustices !

Cette législation à la petite semaine a présenté de graves inconvénients. Les anciens combattants conservaient longtemps après la guerre, le sentiment que leurs droits n'avaient pas été complètement réglés. De son côté le public s'étonnait de voir toujours surgir de nouvelles revendications. Enfin, chacun des textes votés obligeait à rouvrir d'innombrables dossiers, d'où une paperasserie et procédure interminables.

Allons-nous assister au même spectacle vis-à-vis des prisonniers, qui ont peut-être, eux aussi quelques droits à faire valoir ? Nous avons pu lire que le Gouvernement avait décidé de garantir aux prisonniers, leur réintégration dans leur ancien emploi. C'est très bien, mais c'est insuffisant. Tout le monde n'occupait pas un emploi à la mobilisation. Il y a tous les jeunes, étudiants ou autres, qui n'avaient pas encore de métier fixe, et auxquels il faudra trouver d'urgence une situation équivalente à celle qu'ils auraient eue s'ils n'avaient pas été prisonniers. Il y a aussi les nombreux commerçants, artisans, membres des professions libérales, dont la clientèle a disparu et pour qui il faudra aussi faire quelque chose, par exemple une dispense d'impôts sur le revenu pendant la période de réadaptation.

Mais c'est tout de suite qu'il faut agir, pas dans 10 ou 20 ans. Nous ne tenons pas à passer notre vie en quémandeurs, et nous comptons bien trouver en rentrant un "Code complet du prisonnier libéré", prévoyant l'ensemble des mesures prises en notre faveur, et auxquelles nous pouvons prétendre. Et il serait même excellent pour notre moral que ce code paraisse sans tarder.

René MARTIN.



COMITÉ PÉTAÏN

Nous avons reçu de nombreuses lettres, les unes d'approbation, les autres de critique. C'est à leur examen que nous consacrerons ce mois-ci notre page du "Comité Pétain".

Un camarade avec qui j'ai vécu en kommando ne chicane sur le fait que j'ai écrit que le Maréchal avait exprimé le "désir" de voir se constituer "ce Comité", et ajoute: "Un désir n'est pas un ordre que je sache." Jamais en effet le Maréchal n'a donné d'ordre aux prisonniers et par la voix des membres de la Mission Scapini il leur a simplement demandé de s'unir. Il ne leur en a pas intimé l'ordre. Pour mon compte, je comprends ce scrupule de notre Chef vis à vis de nous. Mais pour qui s'est donné entièrement à lui, ce desir ne vaut-il pas un ordre? Et n'y a-t-il pas là une simple querelle de mots?

Et lorsqu'après diverses considérations sur la discipline et la hiérarchie, mon camarade conclut, reprenant une phrase publiée dans "Reflets": -"Je suis un peu comme le roi d'Angleterre, tout est noir autour de moi", n'avoue-t-il pas que son manque de foi et de confiance ne lui donne pas la sérénité d'esprit qui est la nôtre? Je l'aime mieux et je le lui dis - car je sais qu'il pense français - lorsqu'il m'écrit: "Nous devons former l'union des Français, seule l'union de tous sauvera la France. Faire connaître la France, la vraie, car la connaître, c'est l'aimer et la vouloir servir; sonder la plaie de notre défaite, en tirer des leçons pour notre redressement; magnifier l'oeuvre héroïque et sublime du Maréchal Pétain; sortir nos morts de l'oubli car "les morts des batailles perdues sont la raison de vivre des vaincus".

Je me sens alors en communion de pensée avec lui, mais lorsqu'il ajoute: "De grâce, plus de listes, plus de comités, ce n'est pas en divisant les Français qu'on arrivera à les unir", je lui demande en quoi notre action qui cherche à faire une sélection pour aboutir plus sûrement à l'union finale de tous, peut créer une division? - ou alors quels sont les moyens qu'il envisage pour aboutir à cette union.

- o -

Malgré nos assurances précédentes, certains de nos camarades nous font part de leur crainte de voir les listes du Comité Pétain utilisées contre ceux qui n'y auront pas adhéré, car, ajoute l'un d'eux, nous voulons croire que la liberté de pensée existe même parmi les prisonniers.

Nous tenons à les tranquilliser à ce sujet. Qu'ils soient bien assurés que nous sommes de coeur avec tous nos camarades prisonniers -quels qu'ils soient-. Nous sommes leurs compagnons de misère, nous partageons leur sort, et cela crée une solidarité qu'aucune divergence d'opinion ne peut rompre.

- o -

J'ai noté une autre crainte: "C'est que la signature donnée pour le Comité Pétain compromette notre libération et ait une influence sur la durée de notre captivité".

Je répondrai à ce camarade que si la formation de notre

groupement pouvait avoir une influence sur notre libération, elle ne pourrait agir que dans un sens favorable. L'Allemagne aura toujours plus de confiance en une France unie et groupée derrière son Chef que dans un pays s'abandonnant, et dont les membres seraient sinon divisés, du moins désunis.

Quoi de plus propre à créer ce climat indispensable de la confiance que l'acceptation d'une stricte discipline par les prisonniers qui représentent une force qui, pour être réservée, n'en aura pas moins d'influence dans l'avenir.

- o -

Le kommando de Radaun nous écrit par l'intermédiaire de son Homme de Confiance: "Nous sommes unanimes à penser que la voie suivie par notre vénéré Chef est la seule qui puisse redresser la France si fortement ébranlée par le désastre récent. Reconnaisant les erreurs commises par les gouvernements qui se sont succédés pendant 20 ans, nous estimons que seule une étroite collaboration avec l'Allemagne peut encore donner à la France une place qu'elle n'aurait jamais dû perdre."

Nos camarades voient très justement le problème qui lie étroitement la Révolution Nationale à la collaboration internationale. Les 46 prisonniers du kommando de Warnsdorf-Edelgrund, le comprennent aussi, qui nous écrivent: " Vos articles laissent entendre que, qui dit -Comité Pétain-, dit -Collaboration-. Nous n'avons jamais dissocié la politique extérieure du Maréchal de sa politique intérieure. C'eut été une tromperie, voire un trahison. Mais nos camarades estiment que tant qu'ils seront "derrière les barbelés" on ne doit pas leur parler de collaboration. Ce point de vue - que nous ne partageons pas - est celui de bien d'autres. Nous y reviendrons. Pour aujourd'hui nous nous bornerons à constater que ces camarades, après avoir reconnu -d'une part la correction des Autorités militaires allemandes à l'égard des prisonniers, -d'autre part les sentiments d'estime réciproque nés des contacts avec les populations allemandes, concluent: " A notre retour il nous appartiendra d'être les pionniers de la collaboration franco-allemande, afin de bannir à jamais la guerre de l'Europe."

N'est-ce pas là le principal? Que pouvons-nous faire d'autre que nous préparer au jour du retour où nous pourrons faire entendre la voix de la raison à nos compatriotes -plus heureux sans doute-mais moins bien placés que nous pour réaliser les possibilités d'avenir qu'offre à l'Europe la collaboration de toutes les nations européennes. Le grain germe, il lèvera.

- o -

Nous ne pouvons pas citer toutes les lettres qui accompagnent les listes et nous apportent en quelques mots des adhésions pleines et entières. D'autre part le total des adhésions recueillies à ce jour (10 avril) indique que malgré les défections, le mouvement, loin de se ralentir, prend de l'ampleur: 5800 contre 3000 à fin décembre. L'indication est précieuse, car nous n'avons pas encore précisé les buts du Comité de façon telle qu'aucune adhésion que n'est possible.

Marius ESCALMEL, du Kommando 303 de Radowesitz, nous écrit, entre autres: " Je regrette que tous ne comprennent pas la portée de ce mouvement."

On peut le regretter en effet, mais patience et confiance. Un changement aussi radical que celui qui doit révolutionner l'esprit de tant de Français ne peut se produire en un jour. Les idées nouvelles grâce auxquelles notre pays sera sauvé, commencent à pénétrer les intelligences. Elles les inonderont.

Cela doit être, et cela sera.

F.L.